



AGEFI

CONNEXION ABONNÉS

Edition du Jeudi 7 décembre 2017

Politique climatique: le «Swiss finish» coûterait très cher

jeudi, 07.12.2017



Chaque projet visant à réduire les émissions de CO₂ en Suisse coûte quelque dix fois plus cher qu'un projet réalisé à l'étranger.

Le Conseil fédéral a adopté son message au Parlement sur la révision totale de la loi sur le CO₂ – politique climatique suisse après 2020 – ainsi que son message relatif à l'accord entre la Suisse et l'UE sur le couplage des systèmes d'échange de quotas d'émissions.

L'objectif principal de la politique proposée par le Conseil fédéral consiste à réduire de moitié – par rapport à 1990 – les émissions de gaz à effet de serre imputables à la Suisse. Pour ce faire, ces émissions devraient être réduites d'ici à 2030 d'au minimum 30% en Suisse même, tandis que les réductions effectuées à l'étranger devraient s'élever à 20% au maximum.

Diverses mesures sont prévues pour les secteurs des transports, des bâtiments, de l'industrie et de l'agriculture. Pour l'essentiel, les carburants (essence et diesel) continueront à ne pas être soumis à la taxe sur le CO₂, mais 15% des émissions imputables aux carburants devraient être compensées en Suisse, à un coût pouvant monter à 10 centimes supplémentaires par litre, favorisant ainsi le tourisme à la pompe des Suisses, notamment en France voisine.

Par ailleurs, la taxe CO₂ sur les combustibles (mazout et gaz naturel) devrait s'élever jusqu'à 210 francs par tonne, contre un plafond légal actuel de 120 francs par tonne, soit une augmentation de près de 119% par rapport au tarif de 96 francs par tonne en vigueur au 1er janvier 2018!

Une telle augmentation frapperait non seulement près des deux tiers des ménages qui se chauffent au mazout et au gaz, mais aussi l'immense majorité des entreprises, qui ne pourraient pas être exemptées de cette taxe au moyen de conventions d'objectifs.

Enfin, l'agriculture devrait aussi être intégrée à cette politique climatique.

Sans surprise, les organisations écologistes ont dénoncé des mesures trop «douces», épargnant par trop l'économie...

La quasi-totalité des organisations économiques dénoncent quant à elles, à juste titre, le manque de flexibilité entre les mesures en Suisse et les mesures mises en œuvre à l'étranger.

La protection du climat est en effet un problème global, qui implique que la priorité est à la réduction du nombre de tonnes de gaz à effet de serre dans le monde entier et non à la réduction de moins de 1 pour mille de ces gaz au sein de nos frontières, au nom d'un très coûteux «Swiss finish»! On rappellera à ce propos que chaque projet visant à réduire les émissions de CO₂ en Suisse coûte quelque dix fois plus cher qu'un projet réalisé à l'étranger.

Tout indique que les organisations économiques demeureront fermes et s'opposeront à une politique climatique très coûteuse pour la place industrielle suisse.

Conformément à l'accord dit de Paris sur la protection du climat, qu'il a ratifié cette année, le Parlement fédéral est appelé à corriger ce projet de révision totale de loi sur le CO₂. Il s'agit notamment de permettre à l'économie tout entière de mettre en œuvre des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre innovantes, de manière flexible, en Suisse comme à l'étranger.

Toute l'actualité